

ASGBA- Réunion du 01 septembre 2017

Ordre du jour :

- Bilan financier et licences : Monique
- Point en détail sur la Fête du club
- Divers : tous

Participants : Arnaud André, Fabien Colliou, Catherine Chabaud, Monique Billon, Jean Paul polard, Philippe Gaucher, Geneviève Mazé.

Absents excusés : Tangi Fourel Hervé Abgrall, Eric Robillard, Hervé Cabon, Olivier Cravello.

Rédacteur : Arnaud André

- Bilan financier et des licences :
Monique nous annonce que le nombre de licences renouvelées reste légèrement supérieur à celui de la même date que l'année dernière (3 licences de plus, soit 340 licenciés). Les finances sont bonnes. Il reste 2 sorties « seniors » et la fête du club comme « grosses » dépenses.
- Organisation de la fête du club :
Après discussion, le tarif sera le même que l'année dernière : 20€ pour les joueurs et 15€ pour le repas uniquement.
Pour les animations de l'après midi, il faudra 8 personnes du bureau :
2 pour le concours du putting, 2 pour le concours de drive (sur simulateur ou en réel), 2 au trou le plus rapide en équipe de 3 personnes et 2 pour le concours d'approche. Ce sera entre 14h30 et 17h.
Arnaud doit relancer Golf Action pour savoir si le Pro viendra cette année.
Sinon, tout est ficelé.
- Tours de garde pour fin de saison :
Les tours de garde sont revus en séance. Fabien enverra le fichier (ou une photo) du fichier rempli
Marylène L'hégaret et Thierry Quézédé souhaitent aider dans ces organisations de compétitions. Geneviève demandera à Marylène de l'aider et Jean Paul demander pour l'organisation des compétitions seniors à Thierry.

- Divers :

Plusieurs sujets sont venus sur la table :

1. Les droits de jeux de 5€ pour le challenge d'été. Plusieurs personnes ont remonté que le tarif leur paraissait élevé. Il sera rediscuté pour l'année prochaine. Arnaud rappelle que ces droits de jeux vont permettre d'organiser une fête du club à un cout très faible pour les adhérents.
2. Ce sujet n'a pas été rediscuté mais un restaurant pour les membres du bureau et les conjoints sera organisé le vendredi 22 septembre. A confirmer
3. Plusieurs sujets sur le fait qu'il n'y ait pas de restaurant est pénalisant.
4. Toujours, le fait de ne pas avoir de cours débutants est pénalisant pour l'association car nous ne réalisons pas de création de licences.
5. Nous n'avons pas d'école de golf non plus car tous les cours se passent à Pen Ar Bed. Et Aucun des enfants licenciés aux Abers ne joue à une rencontre ou compétition. Monique propose, avec l'arrêt d'Eric Robillard dans les fonctions de responsable jeunes, que nous arrêtions de rembourser les licences des jeunes pour la saison prochaine. On traitera le sujet en décembre.

Prochains Rendez vous :

22 septembre à confirmer pour le repas commun

Et mi octobre pour la prochaine réunion. A confirmer